



Commune de
CRANS-MONTANA

Office des poursuites de Sierre
Monsieur Fernand-Guy Loye
Avenue du Rothorn 2
Case postale 672
3960 Sierre

Votre contact
Graziano Tretto
+41 27 486 18 76
graziano.tretto@cransmontana.ch

Crans-Montana, le 20 mars 2026

ESTIMATION

La Commission Communale de taxation estime la valeur vénale approximative des immeubles sur secteur Randogne comme suit :

Parcelle N° 14382, plan 35, au lieu-dit « Les Tovachieres »

Zone agricole

Cépage pinot noir 988 m2 / Année de plantation 1973
Cépage gamay 149 m2 / Année de plantation 1973
Cépage chasselas 988 m2/ Année de plantation 1973
Cépage sylvaner 498 m2/ Année de plantation 1973
Selon registre des vignes 2'623 m2 de cépages

Estimation

Vigne 2'623 m2 x 10.-/m2 (moyenne des 4 cépages)	CHF = 26'230.-
Bâtiment agricole 31 m2 (en bloc)	CHF = 5'000.-
Total parcelle 14382	CHF = 31'230.-

Il est à préciser que la taxe cadastrale à 21.-/m2 est surfaite. Ladite taxe émane de la révision des taxes cadastrales de 1976. A long terme, une révision partielle des taxes cadastrales des parcelles en zone agricole est à l'étude sur la commune de Crans-Montana

Dans l'intervalle et en restant volontiers à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous présente, Monsieur, mes salutations distinguées.

COMMUNE DE CRANS-MONTANA
Teneur des registres d'impôts et du cadastre
po la commission de taxation
Graziano Tretto

